

**MASTER**

MENTION

Droit des Affaires

PARCOURS-TYPE

Juriste d'affaires*Et Diplôme d'Université DJCE*

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Code RNCP : 34127

120 crédits - 4 semestres

Mention :**Gérard JAZOTTES**, *Professeur des universités*Parcours-type :**Julien THERON**, *Professeur des universités*
Laurent GROSCLAUDE, *Maitre de conférences*

CANDIDATURES :

Toutes les informations sur :
www.ut-capitole.fr/formations/s-inscrire/

Formation initiale



Formation continue



Formation ouverte à distance



Formation en alternance

PRESENTATION

Le Master mention Droit des Affaires parcours Juriste d'affaires couplé en 2ème année à la préparation d'un diplôme d'université, le Diplôme de Juriste Conseil d'Entreprise (DJCE) dispense une formation de haut niveau dans le droit des affaires.

Les **semestres 1 et 2** offrent aux étudiants une formation diversifiée en droit des affaires, adaptée à leurs besoins professionnels ou scientifiques.

Les **semestres 3 et 4** apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers.

Le **DJCE** confère une formation complémentaire en droit des affaires.

Orientée vers la pratique du droit de l'entreprise, cette formation permet aux étudiants, au contact de professionnels du droit, de se familiariser notamment avec les techniques contractuelles, fiscales, sociales et le droit des sociétés.

COMPETENCES ET METIERS VISES**COMPÉTENCES :**

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit interne, européen et international des affaires ;
- Maîtriser l'analyse et la qualification juridique ;
- Maîtriser les principales règles comptables, sociales, fiscales et financières applicables aux individus et aux entreprises ;
- Maîtriser les modes de règlement des conflits commerciaux (justice étatique et modes alternatifs de règlement des litiges).

Pour plus d'informations, consultez la **fiche RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) du master mention droit des affaires sur le site France Compétences : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34127/>**

MÉTIERS VISÉS :

Cette formation destine tout particulièrement les étudiants à des carrières au sein des directions juridiques d'entreprise ou des cabinets d'avocats d'affaires dans les secteurs notamment du corporate, du social, de la propriété intellectuelle, des fusions acquisitions, des restructurations d'entreprise, des entreprises en difficulté (...) dans leurs aspects internes et internationaux.

ADMISSION – CANDIDATURE EN PREMIERE ANNEE DE MASTER

L'**admission en première année de master** dépend des capacités d'accueil et est subordonnée à l'examen du dossier et éventuellement à un entretien pour les étudiants pré-sélectionnés.

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale des masters : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

Les capacités d'accueil, les attendus et critères généraux d'examen des candidatures sont disponibles sur le site de l'Université : <https://www.ut-capitole.fr/capacitesdaccueil-modalitesd admission>

Admission au DJCE :

- **Etudiants diplômés de la licence mention Droit de l'Université Toulouse Capitole ou de l'Institut Universitaire Champollion (Albi)** : candidature sur la plateforme nationale des masters <https://www.monmaster.gouv.fr/>
- **Autres étudiants** : double candidature à effectuer sur la plateforme nationale des masters et auprès de la FNDE (sélection nationale, auditions à Paris) : <http://www.fnde.asso.fr/candidater-au-djce/>

LIENS UTILES**RETROUVEZ LES INFORMATIONS SUR LA FORMATION :**

- <http://tls-droit.ut-capitole.fr/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-ouverte-et-a-distance/>
- <http://www.ut-capitole.fr/formations/se-former-autrement/formation-continue/>
- <http://www.fnde.asso.fr>

PRÉPARATION À L'INSERTION PROFESSIONNELLE :

Retrouvez les informations sur l'orientation et l'insertion professionnelle sur :

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/>
- La DOC en ligne du SUIO-IP :**
- <https://suio-ut-capitole.centredoc.fr/>

INFORMATIONS SUR LES STAGES :

(Législation, convention de stage...)

- <http://www.ut-capitole.fr/orientation-insertion/preparer-son-insertion/stages/>

CONSULTEZ LES ENQUÊTES SUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMÉS RÉALISÉES PAR L'OFIP :

- <https://www.ut-capitole.fr/repertoire-des-emplois>

ACCUEIL ETUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP :

- <https://www.ut-capitole.fr/handicap/>

ADMISSION – CANDIDATURE EN SECONDE ANNEE DE MASTER

Droit à poursuite d'études :

Pour les étudiants qui ont validé une première année (master 1) de l'un des masters de l'université Toulouse Capitole, l'accès en seconde année de master (master 2) est de droit dans l'un au moins des parcours de la même mention.

La poursuite d'études de la première à la seconde année de master s'effectue **de plein droit au sein du même parcours**, sous réserve de l'accomplissement des formalités de demande d'inscription (candidature sur le site de l'Université via le téléservice eCandidatures).

Dans le cas des formations de master offrant plusieurs parcours de master 2 au sein de la même mention, l'orientation des étudiants entre les différents parcours de master 2 tient compte, d'une part, du projet de chaque étudiant, des acquis de sa formation initiale ou de ses compétences et, d'autre part, des caractéristiques des parcours. Les inscriptions sont prononcées par le Président de l'université dans la limite des capacités d'accueil, après avis d'une commission pédagogique dont il désigne les membres. Chaque étudiant se voit proposer une inscription dans l'un au moins des parcours de master de la mention au sein de laquelle il a validé son master 1.

Réorientation :

L'inscription d'un étudiant qui a validé son master 1 à l'université Toulouse Capitole et souhaite poursuivre sa formation dans une autre mention de master proposée par l'établissement est subordonnée à la vérification par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée que les unités d'enseignement déjà acquises sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue d'obtenir le master.

L'inscription d'un étudiant qui a validé un master 1, quelle que soit la mention, dans un établissement d'enseignement supérieur autre que l'université Toulouse Capitole, est subordonnée à la vérification, par le responsable de la formation dans laquelle l'inscription est demandée, que les unités d'enseignement déjà acquises dans son établissement d'origine sont de nature à lui permettre de poursuivre sa formation en vue de l'obtention du diplôme de master.

Sur le téléservice eCandidatures, les étudiants classent par ordre de préférence les parcours de master 2 où ils demandent à s'inscrire.

PROGRAMME PEDAGOGIQUE

L'action de formation en 1^{ère} année de master se déroule sur une période de 10 mois et comporte un total de 366h CM + 81h TD.

SEMESTRE 1 – 189h CM + 39h TD	SEMESTRE 2 – 177h CM + 42h TD
<p>COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE Matières obligatoires S1 (3 matières) :</p> <ul style="list-style-type: none">* Droit du financement des entreprises – 33h CM + 13h30 TD* 1 matière renforcée au choix (33h CM + 13h30 TD) parmi :<ul style="list-style-type: none">- Garanties de paiement- Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires* 1 matière non choisie en renforcée (33h CM) :<ul style="list-style-type: none">- Garanties de paiement- Imposition du chiffre d'affaires et des bénéficiaires <p>UE Matières optionnelles S1 (3 options au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Droit du commerce international – 18h CM + 3h TD- Propriété intellectuelle – 30h CM- Groupement à statut spécial – 30h CM- Principes de gouvernance – 30h CM- Comptabilité financière – 30h CM- Droit bancaire et financier – 30h CM- Droit des restructurations des entreprises – 30h CM- Droit des assurances – 30h CM- Droit rural – 30h CM <p>COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE Langue vivante S1 (choix valable pour les 2 semestres) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Au choix : Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol – 12h TD	<p>COMPETENCES DISCIPLINAIRES :</p> <p>UE Matières obligatoires S2 (3 matières) :</p> <ul style="list-style-type: none">* Droit des entreprises en difficulté – 33h CM + 13h30 TD* 1 matière renforcée au choix (33h CM + 13h30 TD) parmi :<ul style="list-style-type: none">- Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution)- Fiscalité des sociétés et des groupes* 1 matière non choisie en renforcée (33h CM) :<ul style="list-style-type: none">- Contrats spéciaux des affaires 1 (vente et distribution)- Fiscalité des sociétés et des groupes <p>UE Matières optionnelles S2 (2 options au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Droit aérien et spatial – 18h CM + 3h TD- Droit international et européen des transports – 30h CM- Droit pénal des affaires – 30h CM- Droit européen de la concurrence – 30h CM- Procédures civiles d'exécution – 30h CM <p>COMPETENCES DE SPECIALITE :</p> <p>UE Matières de spécialité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Contrats spéciaux des affaires 2 – 18h CM + 3h TD <p>COMPETENCES TRANSVERSALES :</p> <p>UE Langue vivante S2 (même langue que celles choisie au S1) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Anglais, Allemand, Italien ou Espagnol – 12h TD

L'action de formation en 2^{ème} année de master se déroule sur une période de 12 mois et comporte un total de 343h d'enseignement.

L'action de formation en DJCE comporte un total de 123h CM.

L'année de 2^{ème} année de master couplée au DJCE comporte donc un total global de 466h d'enseignement.

De septembre à avril, les étudiants suivent les cours du Master Juriste d'affaires qui sont complétés par l'enseignement spécifique relevant du DJCE. Conduit sous forme de séminaires, cet enseignement est principalement pratique et alterne les exercices d'application et les études de cas. Les étudiants effectuent ensuite un stage de formation en entreprise.

Au mois de juin, les étudiants de tous les DJCE se retrouvent à Montpellier pour une formation complémentaire sanctionnée par des certificats de spécialisation (droit fiscal, droit social, droit et fiscalité du commerce international, droit des sociétés, droit économique, propriété intellectuelle).

	SEMESTRE 3 – 343h CM	SEMESTRE 4
MASTER 2 ^{ème} année	<p>COMPETENCES TRANSVERSALES : UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances – 40h CM - Anglais juridique</p> <p>COMPETENCES DE SPECIALITE : UE Expertiser l'architecture juridique de l'entreprise et conseiller les créateurs - 99h CM : - Création de l'entreprise – 57h CM - Structure de l'entreprise – 42h CM</p> <p>UE Optimiser l'activité de l'entreprise en matière sociale, fiscale et contractuelle – 180h CM - Techniques fiscales – 69h CM - Techniques contractuelles – 51h CM - Techniques sociales – 60h CM</p> <p>UE Conseiller les dirigeants – 24h CM Gouvernance</p>	<p>COMPETENCES TRANSVERSALES : UE Appui à la transformation en contexte professionnel et Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés :</p> <p>1 voie au choix parmi les 2 proposées : ▪ Voie professionnelle : Stage (2 mois minimum) ▪ Voie recherche : mémoire</p>
	SEMESTRE 3 – 63h CM	SEMESTRE 4 – 60h CM
DJCE	<p>UE 1 : Analyse comptable et financière de l'entreprise – 18h UE 2 : Séminaires pratiques de Droit des Affaires – 45h</p>	<p>UE 3 : Propriété intellectuelle – 30h Commerce international – 30h</p> <p>UE 4 : Soutenance du rapport de stage</p> <p>UE 5 : Report de la note obtenue au certificat de spécialité FNDE Montpellier</p>

CONTACTS

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9

SCOLARITE : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :

Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 38 53

Seconde année de master et DU DJCE :

Bureau : AR 135 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd04@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 39 32

FORMATION CONTINUE

Manufacture des Tabacs - Bat. Q

21, allée de Brienne
31042 Toulouse Cedex 9
Courriel : fcv2a@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 12 88 94

SUIO-IP

SERVICE UNIVERSITAIRE D'INFORMATION D'ORIENTATION ET D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Préfabriqués – Parking Arsenal
Courriel : suio-ip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28

BUREAU DES STAGES

Bâtiment Arsenal, 3^{ème} étage, AR379
Courriel : stages@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 35